

Barème Honoraires

à compter du 01-07-2019

MANDAT DE VENTE

(Immobilier résidentiel)

Montant du bien net vendeur*	Honoraires TTC**
de 0€ à 50 000 €	5 000 €
de 50 001 € à 250 000 €	6%
de 250 001 € à 500 000 €	5%
de 500 001 € à 1 000 000 €	4%
Au-delà de 1 000 001€	3%

- Viager : Les honoraires sont calculés sur la valeur libre du bien.
- Honoraires charge acquéreur sauf convention contraire précisée dans le mandat

MANDAT DE RECHERCHE

(Immobilier résidentiel)

Type de transaction	
Transaction réalisée en direct avec le propriétaire	Barème identique au mandat de vente ci-dessus
Transaction réalisée par l'intermédiaire d'une autre agence	3%*

*le taux s'applique sur la tranche du prix du bien.

**Taux de TVA en vigueur soit 20%

HONORAIRES LOCATION

(Immobilier résidentiel)

- **Honoraires à la charge du bailleur***

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : indice ALUR au m2 suivant la zone concernée**
- État des lieux : 3 € TTC du m2 pour l'établissement de l'état des lieux

- **Honoraires à la charge du locataire***

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : indice ALUR au m2 suivant la zone concernée**
- État des lieux : 3 € TTC du m2 pour l'établissement de l'état des lieux

* Le montant des honoraires s'entend TVA incluse **

Trois zones :

Zone Très tendue	12€ / m2
Zone tendue	10€ / m2
Zone non tendue	8€ / m2

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/frais-locataire>

Les honoraires seront dus à la signature d'un bail de location et directement payés par le(s) locataire(s) et le(s) bailleur(s).

Les honoraires seront partagés pour moitié entre bailleur(s) et locataire(s) sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Dans tous les cas, les honoraires à la charge du locataire ne pourront être supérieurs à ceux du bailleur.

Innove Immo, SASU au capital de 1 000 euros, 20 rue de Provence – 78000 Versailles

RCS Versailles 842 892 838

Carte professionnelle n° : CPI 7801 2018 000 037 883 délivrée par la CCI Paris Île de France

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

RCP MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9 – Sans détention de fonds

LOCAUX COMMERCIAUX

(Fonds de commerce, murs, bureaux, entrepôts ; droit au bail, pas de porte...)

HONORAIRES TRANSACTION

Montant du bien net vendeur*	Honoraires TTC**
de 0€ à 50 000 €	5 000 €
de 50 001 € à 250 000 €	6%
de 250 001 € à 500 000 €	5%
de 500 001 € à 1 000 000 €	4%
Au-delà de 1 000 001€	3%

HONORAIRES LOCATION

15% du loyer annuel HT – HC

Frais de rédaction de bail : 2 500€ HT

Frais d'état des Lieux : 4€/m2 HT avec un minimum de 150€ HT

Innove Immo, SASU au capital de 1 000 euros, 20 rue de Provence – 78000 Versailles

RCS Versailles 842 892 838

Carte professionnelle n° : CPI 7801 2018 000 037 883 délivrée par la CCI Paris Île de France

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

RCP MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9 – Sans détention de fonds